© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

sevrage alcoolique en milieu carcéral aidez-moi

Par Profil supprimé Postée le 09/02/2016 12:10

> mon compagnon est alcoolique et dépressif depuis 4 ans environ, il a été incarcéré il y a 1 mois, avec une obligation de soins et de suivi psychologique.
> Il va donc effectuer son sevrage en centre pénitentiaire.
> Le suivi psychologique ne débutera apparement qu a sa sortie.
> Il a vu un psychiatre qui lui a prescrit du Zyprexa et de l Atarax, je ne suis pas sure que ce soit le traitement adapté, je suis meme très inquiète car le Zyprexa est très dangereux et très addictif!
> Que puis je faire pour l aider? Comment faire changer cette prescrition qui risque de l enfoncer encore plus?
> Quel est le traitement le plus adapté?
> je ne sais plus quoi faire, est ce qu un psychiatre ou un médecin addictologue peut faire un suivi en millieu carcéral?

Mise en ligne le 11/02/2016

Bonjour,

Votre mari se fait aider pour arrêter l'alcool et s'est vu prescrire en prison des traitements qui vous inquiètent. Le Zyprexa, comme beaucoup d'autres médicaments, comporte des effets secondaires dont le risque de dépendance fait effectivement partie. C'est le cas de nombreux médicaments psychotropes, que l'on choisit de proposer tout de même car ces traitements restent utiles face aux pathologies que l'on essaie de soigner, d'apaiser.

Vous nous demandez quel est le traitement le plus adapté. Il n'y a pas de réponse unique aux problèmes de dépression et de consommation d'alcool, mais plutôt une grande diversité de médicaments qui, en fonction de chaque situation et chaque personne, peuvent s'avérer aidants, associés à un travail psychologique. Afin de voir si ce traitement convient à votre mari, nous vous invitons à en parler avec lui. S'il s'avère qu'effectivement ce médicament ne l'aide pas, il faudra alors l'encourager à en parler au psychiatre qui le lui prescrit. Les psychiatres et médecins qui interviennent en prison pour des problèmes de dépendances sont toujours formés à ces problématiques, ils pourront si besoin adapter leur prescription.

Pour d'autres informations, vous pouvez nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin.

Cordialement.